

En bonne compagnie

■ La ministre souhaite “faire bouger les lignes”. Mais comment ? Les compagnies théâtrales indépendantes font part de leurs inquiétudes et dénoncent le déséquilibre dont elles se disent victimes.

CCTA
Chambre
des compagnies
théâtrales
pour adultes.

Le 19 janvier dernier, la nouvelle ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Joëlle Milquet, conviait l'ensemble du secteur culturel, toutes disciplines et professions confondues, à une présentation de sa vision d'une politique culturelle pour les années à venir.

Suite à son discours, nous prenons acte avec intérêt et enthousiasme de la volonté de notre ministre de tutelle de “faire bouger les lignes” de la politique culturelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nous pensons en effet, comme elle, que le système dans lequel nous évoluons aujourd'hui est largement obsolète. Il repose sur des modes de production d'un autre âge, qui ne correspondent plus ni aux nécessités sociétales ni aux pratiques artistiques contemporaines. Et il y a urgence.

La première chose que raconte le théâtre, quel que soit le spectacle, et avant même que celui-ci ne déploie sa dramaturgie singulière, c'est, par essence, la nécessité du collectif, du dialogue, de l'interaction. C'est sans doute pour cela qu'il a toujours revêtu une telle importance en temps de crise, de mutation, de révolution.

C'est assurément pour cela que tous les regards se tournent aujourd'hui vers lui pour “intervenir” au cœur de la vague d'inquiétude qui agite nos démocraties multiculturelles depuis le 7 janvier dernier.

Le théâtre rassemble physiquement

les gens – d'abord sur la scène, puis dans la salle – pour faire circuler du sens et des émotions. Il pose la question du groupe et de la communauté des valeurs.

Si c'est bien de ce théâtre-là que nous parle la ministre, nous ne pouvons que nous réjouir. Ce théâtre-là se fabrique en équipe, principalement à partir de petites structures de création et de production qu'on a coutume d'appeler “compagnies”.

Nous, artistes porteurs de projets, ou producteurs attachés à ceux-ci, dirigeons et administrons ces compagnies qui représentent la plus grande part de la programmation des théâtres. Ces compagnies sont structurées en associations, c'est-à-dire en petites entreprises, responsables juridiquement, créant des spectacles, mais aussi de l'emploi et de l'activité économique.

Le 9 novembre 2014 une assemblée constitutive regroupant quarante-trois de ces compagnies a créé la CCTA (Chambre des compagnies théâtrales

pour adultes). Ces compagnies sont petites ou grandes, jeunes ou avec une longue expérience au sein du secteur des arts de la scène, plus ou

moins dotées, très différentes les unes des autres, puisque structurées en fonction des nécessités de la création artistique, mais rassemblées autour d'intérêts communs et souhaitant défendre ces intérêts vitaux pour elles.

Nous affirmons que créer et innover, c'est avant tout imaginer de nouveaux modes de fabrication et d'exploitation des spectacles. Nous affirmons que la

compagnie est précisément cet outil d'innovation et de création qui permet aux artistes de théâtre de produire dans le respect et la spécificité de leurs démarches singulières vers les publics.

Dans son discours, la ministre nous annonce vouloir *“remettre l'artiste au centre des politiques culturelles”*. Nous comprenons bien cette nécessité.

Mais, au théâtre, comme en politique, l'artiste n'est jamais solitaire. Il n'est rien sans son équipe. Nous envisageons donc la proposition de la ministre à l'aune de la compagnie. Or nous constatons que les moyens sont aujourd'hui largement déséquilibrés en faveur des institutions théâtrales qui bénéficient de 87 % de ceux-ci contre 13 % aux compagnies.

Cette proportion correspond à peu près à celle de la représentation des artistes dans les instances d'avis qui s'expriment sur l'attribution des dites subventions. Le déséquilibre est donc manifeste. En outre, dans les institu-

tions théâtrales, la part dite “réservée à l'artistique”, en réduction constante, représente en moyenne 15 % du budget global.

Cette part “de chagrin” est pourtant celle qui sert à la programmation des saisons donc, notamment (mais de moins en moins), à la coproduction avec les compagnies. Et l'engagement des artistes et techniciens intermittents dont nous faisons partie, ne représente qu'une part de cette part. Les compagnies investissent la majorité de leurs moyens dans la création. Les programmations des institutions théâtrales seraient aujourd'hui exsangues sans cet apport artistique et financier.

Si la création théâtrale de la Fédération Wallonie-Bruxelles bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance internationale sans cesse grandissante ces dernières années, c'est aux spectacles issus des compagnies qu'elle le doit. Voilà pourquoi nous pensons qu'en renforçant les compagnies, l'on pourra libérer les énergies de notre secteur et initier un dialogue durable, ambitieux et efficace entre artistes de toutes géné-

Voilà pourquoi remettre l'artiste au centre dans notre secteur, c'est d'abord renforcer les compagnies. Sans augmentation du budget de la culture, la seule marge de manœuvre politique réside dans un rééquilibrage des moyens disponibles en leur faveur.

Une belle manière de faire bouger les lignes et de faire émerger l'offre théâtrale du vingt et unième siècle.

→ Catherine ANSAY, Françoise BLOCH, Bernard BREUSE, Jérôme DE FALLOISE, Mathylde DEMAREZ, Jasmina DOUIEB, Frédéric DUSSENNE, Antoine LAUBIN, Cathy MIN JUNG, Jérôme NAYER, Renaud RIGA, Dominique ROODTHOFT, Julien SIGARD, Coline STRUYF, Guy THEUNISSEN, Anne THUOT.